

Régimes de retraite

Le budget

- Une réaffirmation de l'engagement, exprimé antérieurement, de convoquer une réunion des ministres des Finances en mai 2010 afin de discuter du système de revenu de retraite du Canada;
- Un nouvel engagement à procéder à des consultations publiques au sujet du système de revenu de retraite subventionné par l'État « incluant les principales questions liées à l'épargne en vue de la retraite »

Les effets concrets

Les aînés canadiens à faible revenu et les travailleurs canadiens devant faire face à des perspectives de revenus de retraite largement insuffisants ont été laissés pour compte. Seule une petite minorité des travailleurs canadiens possède des REER importants et la débâcle financière de 2008–2009 a laissé la plupart d'entre eux fort appauvris. Même ceux qui jouissent d'un régime de retraite décent et à prestations déterminées à leur travail doivent faire face à des problèmes de capitalisation, ce qui, par ricochet, menace leurs prestations. Quelques travailleurs et retraités, tels ceux travaillant chez Nortel, ont découvert que les fonds de leur régime de retraite ne sont pas correctement assurés.

En outre, de plus en plus de retraités canadiens ont été encouragés à conserver leur épargne dans des comptes individuels, qui restent exposés aux fluctuations du marché, et ce, même une fois qu'ils ont pris leur retraite. Pour ce groupe, la chute des marchés financiers a signifié une réduction immédiate des revenus, ou même la perspective de l'épuisement complet de leurs économies.

Ces graves problèmes ont mis en évidence les failles du système de revenu de retraite actuel de notre pays. Notre système de revenu de retraite public est une infrastructure fondamentale de ce système, mais il n'a simplement jamais été conçu pour fournir un revenu adéquat. L'omission de ces questions dans le budget du gouvernement signifie, pour un trop grand nombre de travailleurs et de retraités canadiens, que la possibilité de vivre dans la pauvreté, la quasi-pauvreté et dans une insécurité permanente est bien réelle.

De meilleurs choix

Le gouvernement a raté une occasion historique de s'occuper des problèmes qui sous-tendent notre système de retraite. On avait cru que le gouvernement allait étudier la possibilité d'améliorer, de façon modeste, le Supplément de revenu garanti (SRG), améliorant de ce fait le soutien fourni actuellement aux aînés vivant dans la pauvreté. Il a choisi de ne pas le faire.

Par contre, malgré les fortes pressions politiques de la part de groupes de réflexion de droite en faveur de coupures dans les régimes de retraite des travailleurs du secteur public fédéral, le gouvernement n'a pas annoncé de telles atteintes à ce budget. En revanche, ils se sont félicités d'avoir précédemment instauré d'autres mécanismes d'épargne à l'abri de l'impôt (le compte d'épargne libre d'impôt, annoncé en 2008), lesquels avantagent principalement les personnes bénéficiant d'un revenu élevé et les cadres supérieurs.

Il serait possible de mettre en place d'autres politiques concernant la sécurité du système de revenu de retraite. Le SCFP, le Congrès du travail du Canada et le Centre canadien de politiques alternatives ont défini un ensemble de propositions qui, prises conjointement, pourraient non seulement éliminer la pauvreté chez nos retraités, mais aussi mettre en place un système de revenu de retraite plus sûr et plus complet pour tout le monde.

Les ingrédients clés de ces propositions sont les suivants :

- un développement du cadre des prestations du Régime de pensions du Canada; que le Régime (RPC) fournisse

- un revenu de remplacement à hauteur de 50 % (des salaires moyens de l'industrie);
- une augmentation du supplément de revenu garanti (SRG) de 15 % pour ceux qui le reçoivent;
- un nouveau système d'assurance retraite pour le secteur réglementé par le fédéral.

Le gouvernement fédéral n'a pas – encore – pris ces propositions constructives au sérieux. Cependant, l'annonce d'une ronde de consultations publiques sur le système de revenu de retraite offre une occasion pour les membres du SCFP et pour le grand public d'intervenir dans ce débat public et souligne l'existence d'un intérêt massif pour les propositions décrites ci-dessus.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous à <http://scfp.ca/budget>